Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 1

Rubrik: Les bancs d'école

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les imaginations se sont ouvertes et les langues se sont déliées. Le tableau a servi de base à l'envol des idées. Au souvenir des lectures, des récits d'autrefois, c'est à qui fournirait le plus de détails et les plus frappants. Les garçons ont trouvé eux-mêmes pour caractériser tel trait, des expressions imagées qui ne laissaient pas de se rapprocher des expressions mêmes de la poésie, de cette poésie dont ils ne savaient rien encore.

(A suivre.)

LES BANCS D'ÉCOLE

Dans un article, paru dans le Nº 11 du 1er juin 1905, nous avons expliqué les deux principales règles à suivre dans la construction rationnelle des bancs d'école. Rappelons ces deux règles fondamentales :

1º Les principales mesures du banc doivent être proportionnées à la taille des élèves;

2º La distance entre le pupitre et le siège doit être au moins nulle ou même négative.

En application du premier principe, la Direction de l'Instruction publique a publié un tableau des mesures proportionnelles pour les six types de bancs destinés aux écoles primaires. (Voir Bulletin pédagogique, 1905, page 202.) Ces mesures ont été discutées et calculées avec un soin minutieux. La Direction a formellement interdit de les modifier. Surveillons donc attentivement l'exécution du travail et ne permettons aucun écart aux caprices des menuisiers qui en seront chargés. Il est certaines mesures, telles que la hauteur du siège, la différence entre le siège et la table, la hauteur du pupitre, qui ne peuvent être changées, même légèrement, sans qu'il en résulte des inconvénients plus ou moins fâcheux.

La hauteur du siège doit permettre à l'élève de reposer les pieds sur le plancher, le genou formant à peu près un angle droit. De toutes les mesures, la plus importante est sans contredit la différence, c'est-à-dire l'espace entre la partie supérieure du siège et le bord de la table. Imaginez une ligne verticale abaissée du bord antérieur de la table jusque sur le plancher. Cette verticale exprime la petite hauteur. En retranchant de cette ligne la hauteur du siège, il nous reste une mesure appelée la différence, mesure d'une importance capitale dans la construction du banc. En effet, si la différence entre le siège et la table est trop forte, l'élève a les coudes trop élevés dans les exercices graphiques; si elle est trop faible, il doit se

pencher fortement sur la table. Dans l'un et l'autre cas, l'usage du banc cause aux enfants de la gêne, de la fatigue et très souvent amène des déformations corporelles.

Certaines dimensions, telles que la longueur du banc, la largeur de la table et des tablettes intéressent avant tout la pédagogie. La règle à observer ici exige que l'enfant ait un espace suffisant, eu égard à la nature de ses occupations scolaires.

En ajoutant la différence à la hauteur du siège, nous obtenons la petite hauteur. Si après cela, nous ajoutons encore à la petite hauteur le $^1/_6$ de la largeur de la table, nous aurons trouvé le chiffre de la grande hauteur. Ainsi, par exemple, pour le banc N° III :

Le $\frac{1}{6}$ de la largeur de la table soit $\frac{330}{6} = 55$ mm.

La grande hauteur sera donc de 595 + 55 = 650 mm.

En admettant entre les deux hauteurs du pupitre, une différence égale au ¹/₆ environ de la largeur de la table, on obtient une inclinaison très convenable, qui satisfait les exigence de l'hygiène et de la pédagogie. Les travaux graphiques peuvent dès lors s'exécuter sous un angle visuel convenable et, comme la pente n'est pas très accentuée, les livres et les cahiers ne glissent pas de la table. On peut ainsi supprimer la liste de la table formant rebord, liste toujours gênante sous l'avant-bras de l'élève qui écrit.

Le tableau des mesures du banc d'école fribourgeois concerne les bancs des écoles primaires. Ce tableau peut être avantageusement consulté aussi par le personnel dirigeant des écoles secondaires, normales et classiques, qui sont soucieux de pourvoir leurs établissements d'instruction d'un mobilier convenable.

Dans la règle, ces instituts reçoivent des élèves de 12 à 20 ans, dont les tailles correspondent au banc Nos IV, V, VI et VII. Il est facile de calculer les mesures proportionnelles du banc No VII, qui ne figure pas dans le tableau destiné aux écoles primaires.

Remarquons, en outre, que dans les établissements secondaires et supérieurs, les étudiants sont pourvus d'un matériel plus considérable. Il est donc avantageux d'agrandir certaines dimensions, telles que la longueur du pupitre, la largeur de la table et de la tablette supérieure. On pourrait aussi améliorer certaines pièces du banc. Un casier rempla-

cerait la tablette inférieure. La table serait rendue mobile. La chaise serait adoptée au lieu du siège fixe. En outre, dans les établissements secondaires, mieux que dans les écoles primaires rurales, les ressources permettent de choisir des matériaux de construction d'un prix plus élevé. Les montants du pupitre, par exemple, au lieu d'être en bois seraient en fonte, comme dans le banc zuricois.

Voici un tableau de mesures qui concerne les bancs d'école des instituts secondaires et classiques :

Tableau des mesures.

Nos des bancs		IV	· V	VI	VII
Taille moyenne des élèves en cm	ri:	141-150	151-160	161-170	171-180
a) Pupitre : grande hauteur	mm.	700	750	800	8 5 5
b) Pupitre: petite hauteur	>>	635	. 685	730	780
c) Siège : hauteur	>>	395	425	450	480
d) Différence	>	240	260	280	300
e) Siège largeur	>	. 280	300	320	340
f) Dos. sup.: hauteur, bord sup.					
à partir du siège	>	285	300	320	335
g) Dossier supérieur : largeur))	95	100	105	110
h) Dos. inf.: hauteur, bord sup.					
à partir du siège	»	160	170	180	190
i) Dossier inférieur : largeur	>	65	70	75	80
j) Table : largeur	>>	380	400	420	440
k) Tablette supérieure : largeur	>>	100	110	120	130
l) Casier: profondeur	>>	110	130	150	170
m) Casier: largeur	3	250	270	290	310
n) Longueur du banc, uniforme			1 m. 24.		
o) Distance négative	mm.	20	20	-20	-20
p) Espace entre les deux sièges	>>	80	80	80	80

Le tableau que nous venons de dresser améliore l'une ou l'autre mesure : ainsi la largeur de la table et la longueur du banc. Il suppose aussi l'établissement d'un casier, au lieu d'une simple planche ou tablette inférieure. Le casier n'a pas été adopté pour les écoles primaires pour les motifs suivants : a) il complique la construction du banc et le rend un peu moins solide; b) il est plus difficile à nettoyer et l'emploi de la table mobile qu'il réclame peut favoriser l'indiscipline. Les élèves des écoles secondaires possèdent un matériel scolaire plus riche, des manuels plus nombreux. Le casier, qui soustrait les objets à la poussière, est donc avantageux, sans être absolument nécessaire. La profondeur du casier se prend audessous de la table, à partir du bord le moins élevé. La largeur se mesure sur la planche du fond, qui doit être par-

faitement horizontale, du moment que le danger de voir les livres et les cahiers tomber sur le plancher n'existe plus. Pour obtenir plus d'espace, on dispose obliquement la planche qui ferme le casier du côté de l'élève.

On établira deux casiers dans chaque banc et aussi, par conséquent, deux tables mobiles, munies chacune d'un solide encadrement en bois dur. Les charnières, complètement encastrées dans le bois, seront placées de telle façon que la table puisse en s'ouvrant se retourner complètement sur la tablette du pupitre.

Dans le tableau, nous avons augmenté la longueur du banc, en la portant de 1 m. 20 à 1 m. 24, ainsi que la largeur de la table, parce que les étudiants des écoles secondaires et classiques ont besoin d'une place plus grande. La longueur pourrait être graduée et poussée au-delà de 1 m. 24, à la condition qu'elle soit uniforme dans tous les bancs d'une même salle de classe. L'augmentation de la largeur de la table fait monter légèrement la grande hauteur du pupitre, puisque cette dernière mesure s'obtient en ajoutant à la petite hauteur le 1/6 de la largeur de la table.

Dans les établissements scolaires, où l'on préfèrera se servir de la chaise au lieu du siège fixe, il est de toute nécessité que la hauteur de la chaise corresponde exactement à celle du siège supprimé, afin que la différence normale — une des mesures les plus importantes — soit rigoureusement maintenue. Il faudrait même, pour éviter toute confusion, marquer d'un même numéro les pupitres et les chaises qui se correspondent.

En terminant, nous nous permettons de recommander aux autorités scolaires de surveiller de très près la construction des bancs. Les maîtres, les inspecteurs, les chefs d'instituts se ne laisseront imposer des modifications de mesures sous prétexte d'économie ou d'améliorations fort douteuses. Les mesures essentielles — hauteur du siège, différence, hauteur du pupitre, inclinaison de la table — se tiennent les unes les autres. Si vous en modifiez une seule inconsidérément, vous faussez toutes les autres.

J. D.

Dialogues d'aujourd'hui:

[—] Susceptible, moi! Mais sachez que je suis le premier à rire de mes propres bévues.....

⁻ Alors, quelle joyeuse vie vous devez mener!